MODELE DE CLAUSE DE MOBILITE GEOGRAPHIQUE

(modèle établi à titre indicatif)

La clause de mobilité est la stipulation d'un contrat par laquelle un salarié accepte à l'avance que son lieu de travail puisse être modifié, et d'exercer ses fonctions dans les différents établissements, agences ou succursales où l'entreprise déciderait de le muter.

MODELE DE CLAUSE DE MOBILITE GEOGRAPHIQUE

Mme…..ou M…. « *Prénom et Nom du salarié* », compte tenu de la nature de ses fonctions, prend l'engagement d'accepter tout changement de lieu de travail nécessité par l'intérêt du fonctionnement de l'entreprise sans que ce changement constitue une modification du contrat de travail. Cette mobilité pourra s'exercer dans les limites géographiques suivantes « *définir de façon précise les limites géographiques de la mobilité* »

En tout état de cause le refus de Mme…..ou M…. « *Prénom et Nom du salarié* », d'accepter une mutation dans un établissement quelconque situé dans ce rayon géographique pourrait constituer une faute susceptible d'entraîner l'application de sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

- Si l'entreprise a un délai de prévenance pour informer le salarié

  La Société en informera « Mme…..ou M…. « *Prénom et Nom du salarié* », dans le délai *« délai de prévenance pour l'application de la clause de mobilité »permettant à* Mme…..ou M…. « *Prénom et Nom du salarié* », *de rejoindre sa nouvelle affectation*

- Si les frais de déménagement sont pris en charge par la Société *(Détailler les frais de déménagement pris en charge par l'entreprise et les modalités de cette prise en charge)*

EX : Les frais occasionnés par l'application de cette clause seront pris en charge par l'entreprise selon les conditions et modalités suivantes :

Seront pris en charge les seuls frais suivants : ..(exemple frais de déménagement, etc..)

Ces frais seront pris en charge sous réserve que l'application de la clause de mobilité entraîne un changement de lieu d'affection supérieur à …km.

Le montant des frais pris en charge correspondra au montant le moins élevé de trois devis qui devront être présentés à l'employeur par Mme…..ou M…. « *Prénom et Nom du salarié* »,

Ou

Les frais seront pris en charge sur présentation des justificatifs des frais réellement engagés par Mme…..ou M…. « *Prénom et Nom du salarié* »,

Fait en 2 exemplaires à…….. ……..le……

Signature du salarié signature de l'employeur

Précédée de « Bon pour accord » Précédée de « Bon pour accord »

Attention : vérifier s'il n'existe pas des dispositions particulières dans la convention collective régissant les modalités d'application de la clause de mobilité.